



Programme LEADER

Groupe d'Action Locale Cœur des Hauts de France

Compte-Rendu Comité de Programmation du 8 février 2021

Ce comité était initialement prévu en présentiel mais la situation sanitaire s'étant dégradée et imposant des règles plus strictes, il a été décidé de l'organiser en visioconférence à l'aide de l'outil Zoom, tel que prévu dans le règlement intérieur. Chaque membre du Comité de Programmation a reçu au préalable le lien et les codes d'accès pour se connecter. Des tests de connexion étaient possibles en amont du Comité pour les membres du Comité de Programmation en faisant la demande.

Etaient présents les membres des collègues :

Public :

- PETR Cœur des Hauts de France – CHEVAL Philippe (votant) – FAGOT Maryse
- Communauté de Communes de Haute Somme – CELMA Claude (votant) – CAMUS Dominique (votant) – FRANCOIS Eric
- Communauté de Communes de l'Est de la Somme – MERCIER Marie Estelle (votant) – RIOJA José (votant)
- Communauté de Communes Terre de Picardie – ETEVE Bruno (votant) – LINEATTE Thierry (votant)
- Chambre de Commerce et d'Industrie Amiens – Picardie – JAVOROVIC Delphine (votant)

Privé :

- Association Saint Jean – FAITY Luc (votant)
- Association Savoir Fer – LAIDAIN Arnold (votant)
- Fédération de la pêche – DUFRENE David (votant)
- Générations Mouvement – GUILBERT Michel (votant)
- Gîte de l'Atrium – BLONDELLE Patrick (votant)
- Historial de la Grande Guerre – FRANCOIS Hervé (votant)
- Les Scénarios de Charli – LEGRAND Arnaud (votant)
- Souvenir Français – QUEYRAT Lisette (votant)

Etaient également présents :

- Autorité de Gestion Conseil Régional – HIARDOT Aurélie
- Souvenir Français – DEPTA Antoine (DG)
- Cellule Animation LEADER – MUNOZ Elodie – HERPIN Julie

Membres excusés :

Collège public : BLONDELLE Jean Marie – Communauté de Communes de Haute Somme ; BRUCHET Antoine, HAY Francis – Communauté de Communes de l'Est de la Somme ; SCIASCIA Georgette, CARON Gérard – Communauté de Communes Terre de Picardie ; MOURETTE Delphine – Chambre de Commerce et d'Industrie Amiens Picardie ; MORDACQ Séverine, SANDRAS Bernard – Office de Tourisme Haute Somme

Collège privé : DURIEZ Dominique – Aéro Dom ; LAMUR Michel, BARALLE Vincent – Artois Insertion Ressourcerie ; COPPE Gaëlle – Association Saint Jean ; BOUCHON Yvette – Association Savoir Fer ; PAWAR Aryendra – Fédération de la pêche ; KNOCKAERT Annie – Générations Mouvement ; BLONDELLE Daphné – gîte de l'Atrium ; DENEUX Kévin – Historial de la Grande Guerre ; INCHELIN Marion – Les Scénarios de Charli ; QUEYRAT Marcel – Souvenir Français

Invités excusés : l'Etat, le Département, et BONNAUD Dominique, directeur du PETR

Le Président vérifie le principe du double quorum

- Membre du collège public 8/9
- Membre du collège privé 8/10

Le principe du double quorum est respecté

1. Points validés au dernier comité

- Modification au sein d'une structure du collège privé
- Demande de subvention accordée pour
 - Ham en Fête
 - Scénario de Charli

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité

2. Suivi des opérations

- Tour d'horizon des projets en cours soutenus par LEADER

Projet	État d'avancement
Les scénarios de Charli	En cours
Ham en Fête - Ham	Achevée, demande de paiement en cours
mise en place d'hébergements insolites - CCI	En cours
Réalisation d'une aire de jeux extérieure- Estrées-Mons	En cours d'achèvement
Etude de définition et de faisabilité pour la création d'un pôle culturel	En cours, prolongée jusqu'à la fin de l'année
Mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement de l'OT Haute Somme: communication, prospection, promotion, soutien à l'émergence de manifestations	En cours, demande de paiement intermédiaire en cours
Amélioration de l'attrait du territoire pour la préparation des communes au label Villes et Villages Fleuris	Report d'un an
Boites à livres	En cours de finalisation
Elaboration Plan de Paysage	En cours d'achèvement (concours d'idée plan d'actions)
Pays d'art et d'histoire 2018 -2019 (2020)	Audition en février
Les imaginaires saison 2	Report jusqu'à juin 2021
COOP EVAL	En cours

- Maquette financière actuelle

mesure du PDR Picard	n° de fiche	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	MAQUETTE GLOBALE	total programmé	montant disponible
19.2	1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	618 000 € 26,37%	472 347,18 €	145 652,82 €
19.2	2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	821 000 € 35,03%	332 107,61 €	488 892,39 €
19.2	3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	357 000 € 15,23%	120 624,96 €	236 375,04 €
19.2	4	Communication, promotion, sensibilisation	155 000,00 € 6,61%	134 249,99 €	20 750,01 €
19.3	5	Coopération	80 000 € 3,41%	12 906,66 €	67 093,34 €
19.4	6	Evaluation			- €
					- €
19.4	7	Animation	313 000 € 13,35%	197 814,74 € 63,20%	115 185,26 €
		TOTAL	2 344 000 €	1 270 051,14 €	1 073 948,86 €

3. Calendrier prévisionnel de fin de programmation

Le Programme de Développement Rural (PDR°) est prolongé de 2 ans.

Les conséquences pour le LEADER GAL Cœur des Hauts de France :

- Le comité pourra se retenir pour programmer jusqu'au 30 septembre 2022. Les demandes d'aide pourront être déposées jusque fin juin 2022.
- Toutes les opérations devront (hors fonctionnement du GAL) être terminées au 30 juin 2023.
- Les porteurs auront jusqu'au 30 septembre 2023 pour déposer leur demande de paiement auprès de la cellule GAL
- Le paiement FEADER s'effectuera jusqu'en 2025
- Le comité pourra se réunir après septembre 2022 pour l'évaluation et clôturer le GAL.

Pour rappel, les dossiers peuvent être contrôlés jusqu'à 10 ans après le dernier paiement ; il est donc important de conserver les dossiers archivés jusqu'en 2035.

4. Présentation des projets pour demande de subvention

Ils font suite

- aux comités d'audition du 12 octobre et du 3 novembre 2020
- au comité technique du 26 janvier 2021

⇒ 4 demandes sont complètes

*Projet en lien avec la fiche action 2 :
Développement des activités culturelles innovantes, contribuant au dynamisme du territoire*

4.1 Médiation et Numérique

Maître d'ouvrage : Historial de la Grande Guerre

Description du projet :

Le développement de la Médiation, pour le parcours muséographique et la visite des musées de l'Historial constitue une de nos priorités.

La médiation avec des outils numériques sera mise en œuvre afin de répondre aux enjeux de médiation et se construira autour de grands axes : aide à la visite (tous publics) ; enrichissement des contenus ; valorisation des collections ; exportation des musées « hors-les-murs ». La mise en œuvre d'un nouveau parcours historique « Il était une fois ... » dans et au-delà des espaces de l'Historial entend développer la valorisation du territoire et son attractivité.

La poursuite de la rénovation de la médiation, avec des outils numériques, est essentielle pour l'accessibilité du propos du musée pour les différents publics. Cela passera par plusieurs projets : Appli Jeune Public mise à jour; connexion via QR-Code avec les outils mobiles des visiteurs pour leur audio-guidage et la réalisation de parcours thématiques dans le musée; réalisation d'une appli interactive en réalité augmentée activée sur outils portables des visiteurs avec pour objet "les fosses" vue en Overlap Reality® (réalité superposée).

Comité d'audition :

Note obtenue : 18/20

Avis :

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet au-delà de l'échelle du GAL : l'Historial est une porte d'entrée sur le territoire et attire des touristes de tous pays
- Dimension partenariale démontrée via la pluralité des acteurs
- Faisabilité technique et économique
- Projet nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en Région Hauts de France projet innovant dans sa conception avec les équipes de l'Historial, dans son volet immersif...
- Gratuit, lien vers l'extérieur
- Projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps (label tourisme et handicap)
- Projet participant au maintien de l'emploi local (vitalité économique du territoire)
- Le projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire

Comité technique :

Avis favorable – sous réserve de précisions (réserve levée avant le comité de programmation)

Remarques complémentaires :

Ce projet comprenait initialement un volet "jardin". Le comité technique d'octobre 2020, préconisait de scinder cette demande. Le Comité de Programmation du 3 novembre avait décidé à l'unanimité de conserver la même note pour les 2 dossiers.

Projet compliqué dans sa technicité

Plan de financement :

montant total du projet présenté HT	dépenses non éligibles	assiette éligible retenue	<u>plan de financement FEADER</u>		
222 850,00 €	4 731,74 €	218 118,26 €	Etat FNADT	92 579,35 €	42,44%
			Région	13 208,72 €	6,06%
			FEADER	110 000,00 €	50,43%
			Historial	2 330,19 €	1,07%

le porteur a en charge la TVA

Afin de garantir l'**absence de conflit d'intérêt**, Monsieur FRANCOIS Hervé, en tant que Directeur de l'Historial de la Grande Guerre, et Monsieur ETEVE Bruno, en tant que membre du Conseil d'Administration de l'Historial de la Grande Guerre, quittent la salle virtuelle et ne participent pas au vote.

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

4.2 Les Imaginaires saison 3

Maître d'ouvrage : PETR Cœur des Hauts de France

Description du projet :

« Les Imaginaires » reviennent pour une troisième saison de programmation artistique sur l'ensemble du territoire.

Celle-ci répond à un désir de culture des habitants du territoire confrontés d'une part à un éloignement de l'offre culturelle et, d'autre part, à un déficit d'équipements culturels. Pour cela, cette programmation s'adaptera aux spécificités du territoire et aura pour ambition d'aller à la rencontre de tous les publics, de casser les barrières géographiques et mentales qui parfois peuvent inhiber l'accès aux spectacles.

Cette programmation se déclinera en spectacles de compagnies professionnelles issues essentiellement de la Région Hauts-de-France. Ces spectacles gratuits seront proposés à des publics très divers (petite enfance, enfance, adolescence, adultes, personnes âgées, personnes en réinsertion professionnelle...).

Par ailleurs, ces représentations seront la plupart du temps couplées à des temps de médiation et de co-construction avec la population locale (rencontres, ateliers participatifs) permettant ainsi une meilleure appropriation des œuvres interprétées et la valorisation des droits culturels de chaque personne.

Le projet de création d'un orchestre de bal populaire en partenariat avec la compagnie du Tire-Laine constituera l'action phare de l'année 2021 en raison de son caractère participatif qui mettra à l'honneur les habitants du territoire.

Enfin, le PETR accompagnera certains artistes sur leur temps de création en leur offrant les conditions de travail les plus adaptées, faisant de ce territoire une terre d'accueil pour les artistes.

La culture comme facteur d'émancipation de chaque individu, tel est l'enjeu qui anime cette proposition.

Comité d'audition :

Note obtenue : 17/20

Avis :

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet à l'échelle du GAL
- Dimension partenariale démontrée par la pluralité des acteurs
- Faisabilité technique et économique
- Le projet est existant mais amélioré avec des nouveautés significatives
- Gratuit
- Le projet est accessible aux personnes avec plusieurs handicaps
- Le projet participe au maintien de l'emploi local : il va permettre de faire fonctionner l'économie locale (les restaurateurs, hébergeurs, transporteurs ..) mais aussi par le recours à des compagnies ou opérateurs culturels régionaux
- Le projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire (les habitants, les scolaires, les résidents en EHPAD...)

Ce projet sera réalisé pour la première fois dans la cadre de la crise sanitaire (Covid 19), il participe à la relance de l'activité culturelle sur le territoire du GAL aussi, le caractère récurrent n'a pas été retenu par le comité.

Comité technique :

Avis favorable

Plan de financement :

montant total du projet HT	dépenses non éligibles	assiette éligible retenue	<u>plan de financement FEADER</u>	
			FEADER	
43 906,39 €		43 906,39 €	FEADER	35 125,11 €
			PETR	8 781,28 €

Afin de garantir l'**absence de conflit d'intérêt**, Monsieur CHEVAL Philippe, en tant que Président du PETR Cœur des Hauts de France, et Madame FAGOT Maryse, en tant que membre du PETR Cœur des Hauts de France, quittent la salle virtuelle et ne participent pas au vote.

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

*Projet en lien avec la fiche action 3 :
Proposer des services créant ou renforçant le lien social*

4.3 Création d'un lieu de vie

Maître d'ouvrage : SAIP

Description du projet :

L'Association Saint-Jean s'est engagée dans la réécriture de son projet d'établissement dans le but de s'adapter à de nouvelles problématiques sociales et de vieillissement des personnes qu'elle accompagne. Elle souhaite s'engager dans des réponses innovantes et travailler encore davantage en partenariat avec tous les acteurs et élus du territoire.

A travers le projet elle souhaite créer du lien social entre les personnes accueillies, mais également au sein de la cité en développant des animations, des sorties, et la participation à la vie du quartier.

Aussi, à l'aide du partenariat avec la SAIP, elle propose la création d'un habitat inclusif à destination de personnes âgées dans le but de proposer une alternative à l'EHPAD (solution coûteuse, pas forcément adaptée au projet de la personne âgée) et au domicile pour des personnes souhaitant avoir davantage de liens, et participer à des activités, ainsi qu'à la vie du quartier dans lequel sera implanté le projet. Il s'agit bien là de diversifier l'offre d'habitat au bénéfice des personnes « handicapées » ayant une certaine autonomie mais ne voulant pas vivre seules. L'habitat inclusif est donc une forme d'habitat destinée aux personnes âgées qui font le choix à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, assorti d'un projet de vie sociale et partagée.

Comité d'audition :

Note obtenue : 19/20

Avis :

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet à l'échelle du GAL
- Dimension partenariale fortement démontrée, acteurs sociaux, éducatifs...
- Faisabilité technique et économique
- Projet pilote et expérimental a minima à l'échelle régionale, existe au Canada
- Projet accessible financièrement, avec des tarifs en fonction des critères sociaux, et aides sociales possibles via l'accompagnement d'un(e) coordinateur(trice)
- Projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps : aménagements PMR au rez-de-chaussée
- Projet participant au maintien de l'emploi local et à la création d'emploi : des postes de coordinateur, animateur, et auxiliaires de vie sont prévus en création en lien avec l'ARS
- Le projet crée du lien social et redynamise le tissu local par sa position géographique (en centre-ville de Péronne) et surtout par la « colocation des seniors »

Projet pilote que le comité aimerait voir développer sur son territoire

Comité technique :

Avis favorable

Plan de financement :

montant total du projet présenté HT	dépenses non éligibles	assiette éligible retenue	<u>plan de financement FEADER</u>	
			FEADER	110 000,00 €
143 719,89 €		143 719,89 €	SAIP	33 719,89 €

Afin de garantir l'**absence de conflit d'intérêt**, Monsieur FAITY Luc, en tant que Président de l'association Saint Jean, Monsieur CHEVAL Philippe et Monsieur ETEVE Bruno, en tant qu'administrateurs de l'association Saint Jean, Madame FAGOT Maryse, en tant qu'administratrice SAIP, quittent la salle virtuelle et ne participent pas au vote.

En l'absence pour le vote du Président du Comité de Programmation, Mr CHEVAL Philippe, Mr LAIDAIN Arnold prend la présidence du comité.

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

4.4 Création d'un parcours sportif santé tourisme de pleine nature et sport à Ham

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de l'Est de la Somme

Description du projet :

Création d'un parcours sportif-santé autour de l'étang dans le parc se trouvant à l'arrière du centre aquatique AQUARI'HAM à Ham (80) :

L'opération « création d'un parcours sportif-santé » se décompose comme suit :

- Création d'un parcours autour de l'étang incluant la pose de bornes :
 - Bornes distance (tous les 100m)
 - Bornes course d'orientation (cartographie comprise)
 - Bornes points d'intérêt Bornes solaires
 - Bornes d'information smartphone
 - Création d'une aire de fitness extérieure (station de streetworkout).

Il s'agit :

- De créer un lieu d'échanges intergénérationnels ouvert et accessible gratuitement afin de favoriser la pratique sportive locale,
- De mettre à disposition des équipements dans une zone en développement touristique,
- De permettre de favoriser les activités des clubs sportifs locaux.

Comité d'audition

Note obtenue : 14/20

Avis :

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet à l'échelle de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme
- Dimension partenariale démontrée par la pluralité des acteurs notamment avec les pêcheurs et les associations locales (tracé –usages- dimensionnement)
- Faisabilité technique et économique

- Projet existant mais amélioré avec des nouveautés significatives (éclairage, Mouv'Roc)
- Gratuit
- Projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps : matériels et activités prennent en compte aussi bien les handicaps physiques que mentaux
- Le projet ne prouve pas la participation au maintien de l'emploi local
- Le projet crée du lien social et redynamise le tissu local

Comité technique :

Avis favorable

Le FEADER retenu est fonction des règles de cofinanceurs.

Plan de financement :

montant total du projet présenté HT	dépenses non éligibles	assiette éligible retenue	plan de financement FEADER		
234 286,83 €	42 435,20 €	191 851,63 €	ETAT	38 370,33	20,00%
			Département	67 148,07	35,00%
			FEADER	34 705,00	18,09%
			CCES	51 628,23	26,91%

Afin de garantir l'**absence de conflit d'intérêt**, Monsieur RIOJA José, en tant que Président de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme, et Madame MERCIER Marie Estelle, en tant que membre de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme, quittent la salle virtuelle et ne participent pas au vote.

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

5. Suivi de la maquette financière

Suite aux décisions prises, la maquette financière est modifiée.

mesure du PDR Picard	n° de fiche	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	MAQUETTE GLOBALE	programmé à ce comité	total programmé	montant disponible
19.2	1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	618 000 € 26,37%		472 347,18 €	145 652,82 €
19.2	2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	821 000 € 35,03%	145 125,11 €	477 232,72 €	343 767,28 €
19.2	3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	357 000 € 15,23%	144 705,00 €	265 329,96 €	91 670,04 €
19.2	4	Communication, promotion, sensibilisation	155 000,00 € 6,61%		134 249,99 €	20 750,01 €
19.3	5	Coopération	80 000 € 3,41%		12 906,66 €	67 093,34 €
19.4	6	Evaluation				- € - €
19.4	7	Animation	313 000 € 13,35%		197 814,74 €	115 185,26 €
TOTAL			2 344 000 € 100,00%	289 830,11 € 12,36%	1 559 881,25 € 66,55%	784 118,75 € 33,45%

6. Demande d'avenant

PETR : label Pays d'art et histoire : demande de prolongation de délais jusqu'au 30 juin 2021

Afin de garantir l'**absence de conflit d'intérêt**, Monsieur CHEVAL Philippe, en tant que Président du PETR Cœur des Hauts de France, et Madame FAGOT Maryse, en tant que membre du PETR Cœur des Hauts de France, quittent la salle virtuelle et ne participent pas au vote.

En l'absence pour le vote du Président du Comité de Programmation, Mr CHEVAL Philippe, Mr LAIDAIN Arnold prend la présidence du comité.

Approbation du comité à l'unanimité

7. Point sur Coop EVAL

La phase 2 « Initiation d'une dynamique commune de coopération et d'amélioration continue du programme LEADER » a débuté. Elle prend forme notamment de 5 ateliers.

Ils seront l'occasion d'échanger sur des bonnes pratiques, de découvrir les projets concrets développés sur différents thèmes, de croiser les regards entre GAL et acteurs des différents territoires et de créer une communauté de connaissances et de pratiques.

Ces cinq ateliers thématiques s'adressent à la fois aux équipes des GAL (animation et gestion), aux membres des comités de programmation (publics et privés), aux autres porteurs de projets, aux différents partenaires techniques et financiers des GAL...

Le calendrier prévisionnel des cinq ateliers thématiques :

	Intitulé de l'atelier
n°1 : JEUDI 11 Février 2021	Innover en milieu rural : les champs des possibles
n°2 : JEUDI 18 Mars 2021	Innover en milieu rural : garantir l'approche intégrée et l'émergence de projets structurants
n°3 Avril 2021	Mettre en place et maintenir la mobilisation des acteurs locaux dans le programme LEADER
n°4 Mai 2021	Accompagner et professionnaliser les porteurs de projets sur le territoire
n°5 Juin 2021	A définir ultérieurement

Les ateliers du printemps seront co-organisés par notre GAL

8 Communication

- Les masques

Pour rappel, ils sont fabriqués par une usine locale, la Lainière de Picardie, et brodés par une association locale d'insertion, Savoir Fer, dont le Président est Arnold Laidain, membre du Comité de Programmation.

La distribution des masques se fera selon le schéma suivant :

- 60 pour les porteurs de projets actuels, en cours et à venir
- 20 pour les partenaires dont l'Autorité de Gestion
- 20 pour les membres du Comité de Programmation pour en faire la publicité
- 30 en réserve

- Newsletter

Une newsletter a été envoyée courant janvier.

Elle comportait un focus sur le projet Les Scénarios de Charli, et un point sur les porteurs privés.

La prochaine newsletter sortira dans le courant du premier semestre 2021.

Avis favorable du comité pour l'ensemble de la communication

9 Questions diverses

Un appel à candidatures est disponible : <https://innoveralacampagne.fr/>

Il vise à valoriser les projets innovants développés dans les territoires ruraux participant à leur revitalisation.

La coopération autour de la marque qualité tourisme est relancée.

Le prochain comité d'audition se tiendra en mai, et le prochain comité de programmation en juin. Les dates seront communiquées ultérieurement, ainsi que les modalités d'organisation (présentiel, ou visioconférence).

Philippe CHEVAL
Président du GAL Cœur des Hauts de France

